

PAR COURRIEL

Québec, le 20 février 2024



Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M41752

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 31 janvier 2024, visant à obtenir:

« Tous les courriels et pièces-jointes échangés entre, d'une part, des sous-ministres, sous-ministres associés, directeurs et directeurs adjoints et, d'autre part, des dirigeants ou représentants de l'entreprise Airbnb depuis le 2023-01-01. »

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient les documents recherchés. Vous trouverez les documents en pièce jointe.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents par intérim,

Frédéric Desjardins

FD/gv

p.j.

- Avis de recours
- Rencontre technique sur le retrait des hébergements sans numéro d'enregistrement – Airbnb
- RE_ PL 25
- PL 25 (1)
- Re_ Adoption PL 25 - prochaines étapes
- Conformité aux dispositions de la Loi visant à lutter contre l'hébergement illégal
- Let_mesures_plateformes
- Numéros d'enregistrement
- Re_ Certificat - questions
- Ã‰changes - Dispositions au 1er septembre

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télé : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télé : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Vachon, Gabrielle

Objet:	Rencontre technique sur le retrait des hébergements sans numéro d'enregistrement - Airbnb
Lieu:	Réunion Microsoft Teams
Début:	mer. 2023-03-29 16:30
Fin:	mer. 2023-03-29 17:15
Afficher la disponibilité:	Provisoire
Périodicité:	(néant)
État de la réunion:	Pas encore de réponse
Organisateur:	Murray, Audrey
Participants obligatoires:	camille.boulaispretty@airbnb.com; Bédard, Marie-Ève; Chamberland, Marc; Brisson Duchesne, Véronique

Bonjour Mme Boulais Pretty,

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique, voici la convocation pour la rencontre avec Mme Murray.

Bonne journée,



Aurélie Lopez pour Audrey Murray, avocate
Sous-ministre

Ministère du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : (418) 643-5959, poste 5000
www.quebec.ca

Réunion Microsoft Teams

Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 236 203 371 634

Code secret : NKYk3D

[Télécharger Teams](#) | [Rejoindre sur le web](#)



[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Vachon, Gabrielle

De: Pouliot, Karine
Envoyé: 12 mai 2023 14:57
À: Camille Boulais-Pretty
Cc: Nathan Rotman; Lopez, Aurélie
Objet: RE: PL 25

Importance: Haute

Bonjour Madame Boulais-Pretty,

Nous accusons réception de votre courriel du 11 mai 2023.

Celui-ci a été porté à l'attention de la sous-ministre, Mme Murray.

Soyez assurée qu'un suivi approprié y sera accordé. Mme Lopez (en cc), communiquera avec vous dès lundi afin de planifier l'organisation de cette rencontre.

Cordialement,

Karine Pouliot, adjointe exécutive
Bureau de la sous-ministre

Ministère du Tourisme | 900, boulevard René-Lévesque Est | Bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5 | Téléphone **418 643-5959 poste 5010** | Sans frais **800 482-2433** |
karine.pouliot@tourisme.gouv.qc.ca

bonjourquébec     

De : Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>

Envoyé : 11 mai 2023 14:25

À : Murray, Audrey <Audrey.Murray@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Nathan Rotman <nathan.rotman@airbnb.com>

Objet : PL 25

Bonjour Audrey,

J'espère que vous allez bien. Suite au dépôt du projet de loi 25, nous aimerions vous rencontrer pour éclaircir certains points. Quelles sont vos disponibilités, soit cette semaine ou en début de semaine prochaine?

Merci,

--





Vachon, Gabrielle

Objet: PL 25
Lieu: Réunion Microsoft Teams

Début: mar. 2023-05-23 13:30
Fin: mar. 2023-05-23 14:00
Afficher la disponibilité: Provisoire

Périodicité: (néant)

État de la réunion: Pas encore de réponse

Organisateur: Murray, Audrey
Participants obligatoires: Bédard, Marie-Ève; Brisson Duchesne, Véronique; Camille Boulais-Pretty; Nathan Rotman

Bonjour,

Tel que demandé, voici la convocation afin de discuter du PL 25.

Bonne journée.



Aurélié Lopez pour Audrey Murray, avocate
Sous-ministre
Ministère du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : (418) 643-5959, poste 5000
www.quebec.ca

Réunion Microsoft Teams

Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle
[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 298 366 943 711

Code secret : FdyoCM

[Télécharger Teams](#) | [Rejoindre sur le web](#)



[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Vachon, Gabrielle

De: Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>
Envoyé: 28 juin 2023 17:39
À: Bédard, Marie-Ève
Cc: Guay, Sophie
Objet: Re: Adoption PL 25 - prochaines étapes

Merci beaucoup!

On Wed, Jun 28, 2023 at 5:23 PM Bédard, Marie-Ève <Marie-Eve.Bedard@tourisme.gouv.qc.ca> wrote:



Bonjour,

La convocation pour le 6 juillet, 13 :30, est partie.

Salutations!

[Sophie Bonneville M. Sc.](#) | Adjointe exécutive

Sous-ministériat à la prospective, aux politiques et à la performance partenariale

[Ministère du Tourisme](#)

900, boulevard René-Lévesque Est | Bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

418 643-5959, poste 3436 | 418 446-1493 | sophie.bonneville@tourisme.gouv.qc.ca

Quebec.ca

bonjourquébec     

De : Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>
Envoyé : 28 juin 2023 17:08
À : Bédard, Marie-Ève <Marie-Eve.Bedard@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Guay, Sophie <Sophie.Guay@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Adoption PL 25 - prochaines étapes

Bonjour,

Merci pour votre retour. Le jeudi 6 juillet me convient parfaitement pour une rencontre de 30 minutes. M'enverez-vous une convocation?

Merci,

On Wed, Jun 28, 2023 at 5:05 PM Bédard, Marie-Ève <Marie-Eve.Bedard@tourisme.gouv.qc.ca> wrote:

Bonjour,

À la demande de Mme Bédard, je vous contacte pour prévoir la rencontre mentionnée dans votre précédent envoi. Est-ce qu'une rencontre de 30 minutes vous conviendrait?

Voici quelques plages libres dans son agenda, mais n'hésitez pas à me faire savoir si vous n'êtes pas disponible, je m'assurerai de trouver le moment idéal pour vous deux :

- Jeudi 6 juillet entre 13 :30 et 14 :30
- Vendredi entre 10 :30 et 12h

Merci et bonne fin de journée!

[Sophie Bonneville M. Sc.](#) | Adjointe exécutive

Sous-ministériat à la prospective, aux politiques et à la performance partenariale

[Ministère du Tourisme](#)

900, boulevard René-Lévesque Est | Bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

418 643-5959, poste 3436 | 418 446-1493 | sophie.bonneville@tourisme.gouv.qc.ca

Quebec.ca

bonjourquébec     

De : Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>

Envoyé : 22 juin 2023 20:46

À : Bédard, Marie-Ève <Marie-Eve.Bedard@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : Fwd: Adoption PL 25 - prochaines étapes

Bonjour Marie-Ève,

J'espère que vous allez bien. Je fais suite à la demande de rencontre ci-dessous, afin de discuter ensemble des prochaines étapes quant à l'implémentation de la loi 25. Je comprends que la sous-ministre a été tenue bien occupée par les incendies mais je garde un oeil sur le calendrier et la date du 1er septembre approche à grands pas.

Auriez-vous un moment la semaine prochaine pour une courte rencontre? Je serai à l'extérieur du bureau le lundi 26 mais mon horaire est flexible le reste de la semaine.

Merci d'avance et au plaisir,

----- Forwarded message -----

From: **Murray, Audrey** <Audrey.Murray@tourisme.gouv.qc.ca>

Date: Tue, Jun 13, 2023 at 11:25 AM

Subject: RE: Adoption PL 25 - prochaines étapes

To: Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>, Murray, Audrey
<Audrey.Murray@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc: Lopez, Aurélie <Aurelie.Lopez@tourisme.gouv.qc.ca>



Bonjour,

Nous accusons réception de votre courriel de ce jour.

Celui-ci a été porté à l'attention de la sous-ministre, Mme Murray.

Soyez assuré qu'un suivi approprié y sera accordé et que nous vous revenons rapidement.

D'ici là vous pouvez communiquer avec moi, au besoin.

Bonne journée,

Lyne David pour Audrey Murray, avocate

Sous-ministre



Ministère du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : (418) 643-5959, poste 5000
www.quebec.ca

bonJOUR Québec     

De : Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>
Envoyé : 13 juin 2023 11:16
À : Murray, Audrey <Audrey.Murray@tourisme.gouv.qc.ca>
Cc : Lopez, Aurélie <Aurelie.Lopez@tourisme.gouv.qc.ca>
Objet : Re: Adoption PL 25 - prochaines étapes

Bonjour madame Murray,

J'espère que vous allez bien. Simplement un mot de suivi quant à la possibilité de convenir d'une rencontre pour discuter des prochaines étapes?

Merci d'avance,

On Thu, Jun 8, 2023 at 10:18 AM Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com> wrote:

Bonjour madame Murray,

J'espère que vous allez bien. Suivant l'adoption du PL 25, pouvons-nous convenir d'une rencontre d'ici les prochains jours pour discuter des prochaines étapes?

Merci d'avance,

--



Camille Boulais-Pretty

Public Policy - Politiques publiques



--



Camille Boulais-Pretty

Public Policy - Politiques publiques



Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

--



Camille Boulais-Pretty

Public Policy - Politiques publiques



Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

--



Camille Boulais-Pretty

Public Policy - Politiques publiques



Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

--



Camille Boulais-Pretty

Public Policy - Politiques publiques



Vachon, Gabrielle

De: Bédard, Marie-Ève
Envoyé: 5 juillet 2023 11:18
Cc: Murray, Audrey
Objet: Conformité aux dispositions de la Loi visant à lutter contre l'hébergement illégale
Pièces jointes: Let_mesures_plateformes.pdf

Bonjour,

Veillez s.v.p. prendre connaissance de la lettre ci-jointe.

Prendre note qu'aucune version papier ne suivra cet envoi.

Merci et bonne journée,

Sophie Guay pour

Marie-Eve Bédard

Sous-ministre adjointe

Ministère du Tourisme

Sous-ministériat à la prospective, aux politiques et à la performance partenariale

Bureau 400

900, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-5959, poste 3471

marie-eve.bedard@tourisme.gouv.qc.ca



Québec, le 5 juillet 2023

AUX PERSONNES EXPLOITANT UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE D'HÉBERGEMENT TRANSACTIONNELLE

Mesdames,
Messieurs,

La présente correspondance fait suite à la sanction, le 7 juin dernier, de la Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal. Elle vise plus particulièrement à vous informer des obligations introduites par celle-ci à l'égard des personnes qui exploitent une plateforme numérique d'hébergement au sens de l'article 541.23 de la Loi sur la taxe de vente du Québec, dont vous faites partie.

D'entrée de jeu, mentionnons qu'il est désormais interdit aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles de diffuser une offre d'hébergement touristique qui ne contient pas le numéro d'enregistrement de l'établissement d'hébergement concerné. Il vous est également interdit de permettre la conclusion d'un contrat de location à des fins d'hébergement d'une durée inférieure à 32 jours pour un séjour dans un établissement d'hébergement touristique qui n'est pas enregistré ou dont l'enregistrement est expiré, suspendu ou annulé.

Rappelons qu'aux termes des dispositions de cette nouvelle loi, l'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique prend désormais la forme d'un certificat d'enregistrement, lequel porte la signature de la ministre du Tourisme et contient le numéro d'enregistrement, l'adresse et la catégorie de l'établissement, le nombre d'unités d'hébergement offertes en location, les dates de délivrance et d'expiration du certificat et, le cas échéant, le nom de l'établissement.

C'est au moyen de ce certificat d'enregistrement que vous devrez, à compter du 1^{er} septembre 2023, vous assurer d'une part, que le numéro d'enregistrement de l'établissement d'hébergement touristique ainsi que la date d'expiration du certificat d'enregistrement contenus dans l'offre d'hébergement diffusée sur votre plateforme numérique concernent l'établissement visé par l'offre d'hébergement et, d'autre part, que l'enregistrement est en vigueur. Pour ce faire, vous devrez exiger de tout exploitant d'un établissement d'hébergement touristique qui diffuse une offre d'hébergement par l'entremise de votre plateforme, le certificat d'enregistrement de cet établissement et le conserver pendant un an suivant sa date d'expiration.

...2

Sachez que tous les exploitants d'établissement d'hébergement touristique dûment enregistrés auprès d'un des organismes délégataires devraient avoir reçu d'ici la mi-juillet le certificat d'enregistrement relatif à leur établissement et seront avisés de leur obligation de le transmettre aux exploitants de plateformes numériques d'hébergement transactionnelles sur lesquelles ils désirent afficher leurs offres de location.

Pour en assurer l'authenticité, un sceau numérique a été appliqué à ce document en format « PDF ». Ce sceau est émis par l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG), qui est le service de certification du gouvernement du Québec. Un document plus détaillé vous expliquant notamment comment confirmer la validité d'un numéro d'enregistrement au moyen du certificat d'enregistrement vous sera transmis dans les prochaines semaines.

En fonction de ce qui précède, nous vous invitons à planifier les prochaines étapes en vue de l'obtention, de la vérification et de la conservation des certificats d'enregistrement, ainsi qu'à mettre en place les mesures nécessaires pour vous assurer du respect de la loi.

Par ailleurs, depuis le 7 juin dernier, la Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal impose également, aux personnes exploitant une plateforme numérique d'hébergement transactionnelle l'obligation de transmettre à la ministre du Tourisme et de maintenir à jour les coordonnées d'un représentant établi au Québec comprenant son nom, son titre de fonction, son adresse, son adresse électronique et son numéro de téléphone. Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à communiquer sans délai les informations exigées, à défaut de quoi vous pourriez être passible d'une amende pouvant atteindre 20 000 \$. En outre, dans l'éventualité où d'autres obligations prévues à la présente loi n'étaient pas respectées, la nouvelle loi prévoit l'imposition d'amendes pouvant atteindre 100 000 \$ par infraction.

Nous souhaitons réitérer que les équipes du ministère du Tourisme demeurent disponibles pour toute question que vous pourriez avoir relativement aux nouvelles obligations résultant de la Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal. Vous pouvez les contacter en écrivant à l'adresse courriel suivante : etablissements.touristiques@tourisme.gouv.qc.ca.

Enfin, nous sommes conscients des démarches qu'il vous sera nécessaire d'effectuer pour que vous puissiez vous conformer aux nouvelles obligations décrites ci-dessus et sommes reconnaissants de la volonté que vous avez manifestée à vouloir vous y conformer. Le respect de ces nouvelles obligations nous permettra d'assurer à tous les acteurs du secteur de l'hébergement touristique un milieu juste et équitable.

Vous remerciant sincèrement de l'attention portée à la présente correspondance, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

La sous-ministre adjointe,



Marie-Ève Bédard

c. c. Audrey Murray, MTO

Vachon, Gabrielle

De: Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>
Envoyé: 25 juillet 2023 13:59
À: Bédard, Marie-Ève; Brisson Duchesne, Véronique
Objet: Numéros d'enregistrement

Bonjour à toutes les deux,

J'espère que vous allez bien et que vous avez passé un bon weekend. Nous travaillons aux prochaines étapes requises pour l'implémentation des amendements apportés à la Loi sur l'hébergement touristique et aurions besoin de savoir (le plus rapidement possible):

- a) Combien d'établissements d'hébergement (toutes catégories confondues) sont enregistrées auprès de la CITQ?
- b) Quel pourcentage d'opérateurs ont déjà reçu leurs certificats?

Merci d'avance, n'hésitez pas à me contacter si besoin de précisions ou autre,

--



Camille Boulais-Pretty
Public Policy - Politiques publiques



Vachon, Gabrielle

De: Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>
Envoyé: 30 août 2023 12:36
À: Bédard, Marie-Ève
Cc: Dufresne, Kevin; Lepage, Karine
Objet: Re: Certificat - questions
Pièces jointes: image001.png

Bonjour Marie-Ève,

Merci pour la confirmation.

Bonne journée,

On Wed, Aug 30, 2023 at 12:23 PM Bédard, Marie-Ève <Marie-Eve.Bedard@tourisme.gouv.qc.ca> wrote:



Bonjour Camille,

Aux termes des dispositions de la Loi visant à lutter contre l'hébergement illégal, l'enregistrement d'un établissement d'hébergement touristique prend désormais la forme d'un certificat d'enregistrement, lequel porte la signature de la ministre du Tourisme et contient le numéro d'enregistrement, l'adresse et la catégorie de l'établissement, le nombre d'unités d'hébergement offertes en location, les dates de délivrance et d'expiration du certificat et, le cas échéant, le nom de l'établissement.

Ce qui vous a été partagé par l'exploitant n'est pas un certificat d'enregistrement. Il s'agit plutôt d'un document administratif, non officiel, qui était transmis par courtoisie aux exploitants une fois leur enregistrement complété.

L'exploitant qui vous envoie ce document ne respecte pas son obligation de transmettre le certificat d'enregistrement et ne vous permet pas plus de rencontrer les vôtres. Il est tout à fait à propos de les rejeter et d'exiger de l'exploitant qu'il vous transmette le certificat d'enregistrement émis par la CITQ, Camping-Québec ou la Fédération des pourvoiries.

Je réitère que tous les exploitants enregistrés auprès de nos délégataires ont reçu leur certificat d'enregistrement et que ces derniers sont tous identiques, c'est-à-dire qu'ils contiennent tous non seulement le numéro d'enregistrement, mais également la signature de la ministre, l'adresse et la catégorie de l'établissement, le nombre d'unités d'hébergement offertes en location, les dates de délivrance et d'expiration du certificat et, un sceau numérique.

En tout temps, je vous invite à vous référer au document « aide-mémoire » que nous vous avons transmis et qui est explicite sur le format, le contenu et les éléments d'authenticité du certificat d'enregistrement.

En souhaitant ma réponse éclairante,

Marie-Ève Bédard

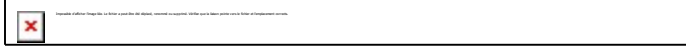
Sous-ministre adjointe

Ministère du Tourisme

Sous-ministériat à la prospective, aux politiques et à la performance partenariale

Bureau 400
900, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B5
Téléphone : 418 643-5959, poste 3471

marie-eve.bedard@tourisme.gouv.qc.ca



De : Camille Boulais-Pretty <camille.boulaispretty@airbnb.com>

Envoyé : 29 août 2023 10:34

À : Bédard, Marie-Ève <Marie-Eve.Bedard@tourisme.gouv.qc.ca>

Cc : Dufresne, Kevin <Kevin.Dufresne@tourisme.gouv.qc.ca>; Lepage, Karine <Karine.Lepage@tourisme.gouv.qc.ca>

Objet : Certificat - questions

Bonjour Marie-Eve,

J'espère que tu vas bien. Ci-joint deux exemples de certificats au format "atypique" que nous recevons en volume important. Selon les directives gouvernementales, tous deux seraient rejetés, mais je voulais d'abord vérifier s'ils étaient bel et bien invalides. Se pourrait-il que les certificats de Camping Québec ne contiennent ni de date d'expiration ni de sceau numérique?

Merci d'avance de ta réponse rapide,

--



Camille Boulais-Pretty

Public Policy - Politiques publiques



Le présent courriel peut contenir des renseignements confidentiels et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-dessus. Si ce courriel vous est parvenu par mégarde, vous devez signaler cette erreur dans les meilleurs délais, en communiquant avec l'expéditeur, et détruire ce courriel.

Merci de votre collaboration!

--



Camille Boulais-Pretty
Public Policy - Politiques publiques



Vachon, Gabrielle

Objet: %changes - Dispositions au 1er septembre
Lieu: Réunion Microsoft Teams

Début: ven. 2023-09-01 13:00
Fin: ven. 2023-09-01 13:30
Afficher la disponibilité: Provisoire

Périodicité: (néant)

Organisateur: Bédard, Marie-Ève
Participants obligatoires: Camille Boulais-Pretty; nathan.rotman@airbnb.com; pmsales@tripadvisor.com; Flipkey, inc.; Hébergement Charlevoix.com, inc; mmarois@hebergia.ca; cleclerc@hebergia.ca; support@hoteltonight-support.zendesk.com; Philippe.arseneau@toureast.com; Hotelhelp@hotwire.com; labrillanteagence@gmail.com; info@exitchalets.com; info@maisonsetchaletsalouer.com; info@passionchalets.com; anthonydionne@maisonsetchaletsalouer.com; michael.levesque@maisonsetchaletsalouer.com; priority@misterbandb.com; info@monsieurchalets.com; support@wechalet.com; magatte.diop@dentons.com; nathalie@villavillaexperience.com; jerome@tuango.ca

Participants facultatifs: Dufresne, Kevin; Bonneville, Sophie; Brassard, Alexandre

Bonjour,

À la demande de la sous-ministre adjointe, une rencontre sera tiendra afin d'échanger sur les dispositions en vigueur au 1^{er} septembre en lien avec la *Loi contre l'hébergement touristique illégal*.

Merci et bonne journée,

Sophie Guay pour

Marie-Eve Bédard

Sous-ministre adjointe

Ministère du Tourisme

Sous-ministériat à la prospective, aux politiques et à la performance partenariale

Bureau 400

900, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-5959, poste 3471

marie-eve.bedard@tourisme.gouv.qc.ca

Réunion Microsoft Teams

Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

ID de la réunion : 278 070 451 330

Code secret : GPn3NC

[Télécharger Teams](#) | [Rejoindre sur le web](#)



[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)
